

# ACCUEIL DE LOISIRS – ETE 2020

## NOTE AUX PARENTS

Chers Parents,

Un sondage vous a été adressé récemment afin d'évaluer vos besoins et de permettre aux services de travailler à satisfaire le plus grand nombre. Au regard des retours qui ont été collectés, il apparaît un réel besoin sur le mois de juillet et très peu significatif sur le mois d'août.

C'est pourquoi la municipalité a fait le choix de maintenir l'agrément du centre de loisirs à l'identique, soit 60 places, et d'ouvrir l'accueil sur une période de 4 semaines contre 3 les années précédentes.

Cependant, la bonne ouverture de l'accueil de loisirs dépend également du protocole sanitaire, que nous avons reçu des services départementaux, le mardi 9 juin 2020. Aussi, pour pouvoir répondre aux règles établies, il est nécessaire de réévaluer les horaires d'ouverture.

Je vous invite donc à trouver ci-dessous l'ensemble des modalités d'inscription et d'accueil établies pour cet été 2020 :

### I) MODALITES D'INSCRIPTION

- a. Le bulletin d'inscription est accessible et modifiable directement sur le site internet
- b. Celui-ci devra être retourné par mail à l'adresse « [sondage@lecendre.fr](mailto:sondage@lecendre.fr) »

Toute réponse transmise sur une autre boîte mail ne sera pas prise en compte.

- c. Pour les familles ne pouvant effectuer les démarches sur internet, les bulletins pourront être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie
- d. Les inscriptions se feront entre le lundi 15 juin 9h et le vendredi 19 juin 2020 12h.

Toute réponse transmise en dehors de cette période (avant et/ou après) ne sera pas prise en compte.

- e. Une réponse, validant tout ou partie, de votre demande d'inscription vous sera envoyée dès le vendredi 19 juin après-midi.

### II) MODALITES D'ACCUEIL

- a. Ouverture du 6 au 31 juillet 2020
- b. Horaires d'ouverture ré-évalués : 8h – 18h
- c. Accueil entre 8h et 9h et Départ entre 17h et 18h
- d. Accueil des enfants par groupe de 12, soit 5 groupes

Chaque groupe aura ses animateurs référents, son espace d'activités définis, son espace extérieur déterminé et personnalisé

### III) THEMATIQUE. ACTIVITES ET SORTIES

- a. Thématique développée : Sport et Détente

L'objectif de cet été est de permettre aux enfants de découvrir des activités de détente et relaxation mais aussi profiter d'activités sportives de loisir.

- b. Activités : Les activités sont pensées autour des pratiques sportives et de détente tout en respectant les contraintes liées au protocole sanitaire
- c. Sorties : les sorties ne sont pas encore définies et pourront l'être qu'à la suite des prochaines directives gouvernementales du 22 juin.